ARREST
DU CONSEIL D'ÉTAT
DU ROI,

Qui ſupprime deux Écrits concernant le Prince de Monaco.

Du 22 Avril 1775.

Extrait des Regiſtres du Conſeil d'État.

LE ROI s'étant fait repréſenter deux Écrits intitulés, l'un: *Obſervations du ſieur Jean-Baptiſte Pétau, ſervant de réponſe au petit Mémoire manuſcrit que M. le Duc de Valentinois, Prince de Monaco, communique ſecrètement*, ſigné *M.e Belot, Avocat;* imprimé à Paris, chez P. G. Simon, Imprimeur du Parlement, rue Mignon-Saint-André-des-Arts, 1774; l'autre: *Au Roi, pour Jean-Baptiſte Pétau, Négociant de la ville d'Orléans, Fermier général des domaines, droits & revenus de la ſeigneurie de Monaco; contre M. le Duc de Valentinois, Seigneur de Monaco, Pair de France,* ſigné *Perrin, Avocat*

aux Conſeils ; imprimé, comme le premier, chez P. G. Simon, Imprimeur du Parlement, 1774: Sa Majeſté a reconnu que le ſieur Pétau, qu'Elle a cru devoir punir, s'eſt écarté des règles d'une défenſe légitime, s'eſt permis d'interpréter, d'expliquer un traité dont Sa Majeſté ſeule & le Prince de Monaco peuvent déterminer le véritable ſens, & a oſé attaquer les droits de ce Prince & les prérogatives de ſa principauté, de la manière la plus repréhenſible; & voulant faire connoître combien Sa Majeſté déſapprouve de pareils Écrits, dignes de ſon animadverſion: Ouï le rapport, & tout conſidéré; LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, a ſupprimé & ſupprime les deux Écrits ci-deſſus déſignés, comme contenant des expreſſions téméraires & contraires aux droits & prérogatives du Prince de Monaco & de ſa principauté. Fait défenſes d'imprimer, vendre & diſtribuer leſdits deux Écrits, ſous les peines de droit: Ordonne à ceux qui en ont des exemplaires, de les rapporter au greffe du Conſeil, pour y être ſupprimés; & que le préſent arrêt ſera imprimé, lû, publié & affiché par-tout où beſoin ſera. FAIT au Conſeil d'État du Roi, Sa Majeſté y étant, tenu à Verſailles le vingt-deux avril mil ſept cent ſoixante-quinze. *Signé* PHELYPEAUX.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1775.

Case
Wing
folio
Z
144
.A1
V. 8
no 93

THE NEWBERRY LIBRARY